

Communiqué de presse

Service de l'urbanisme,
de la mobilité
et de l'environnement

« LeLocleroule »

Vélos en libre-service désormais aussi électriques en Ville du Locle

Après une année d'exploitation de son nouveau système de vélos en libre-service « Donkey republic », c'est avec une grande satisfaction que la Ville du Locle annonce l'arrivée de vélos électriques et le lancement du site Internet « www.LeLocleroule.ch ».

Le réseau de cycles en libre-service de la Mère Commune bénéficie désormais de vélos électriques. Idéal pour se rendre du nord au sud de la Ville, ce type de vélos fait partie de l'abonnement mensuel ou saisonnier « LeLocleroule » aux mêmes conditions que pour les vélos classiques.

Pour rappel, déployé en 2019 au Locle, le système « Donkey republic » permet de conserver son vélo durant une **période de 12 heures**, avant de l'échanger dans une autre station. De plus, l'abonnement au prix de **5.- par mois** permet d'utiliser les vélos en Villes de Neuchâtel, Genève ou Yverdon, ainsi que dans de nombreuses capitales européennes (Paris, Berlin, Madrid, Barcelone ou Budapest).

La Ville a également le plaisir de présenter le lancement du site évolutif www.lelocleroule.ch, dans lequel on peut trouver nombre d'informations sur le réseau cyclable loclois ainsi que les modalités d'utilisation des vélos en libre-service. Un nouveau dépliant a également été réalisé.

En collaboration avec la Société Job Service, chargée de la maintenance et du rééquilibrage des stations, la Ville du Locle est heureuse de proposer cette prestation tant pour les citoyen-ne-s de la région que pour les touristes. De plus, dans le cadre de la période estivale, différentes offres promotionnelles seront proposées.



Contact : Cédric Dupraz, Conseiller communal en charge de l'urbanisme, tél. 076 366 41 91

Le Locle, le 16 juin 2020